

«Il existe un réel besoin de formation pour le back-office»

L'évolution des activités du post-marché a créé un véritable besoin de formation pour ces métiers. Le projet de licence professionnelle devrait offrir un nouveau vivier de jeunes pour les back-offices.



CHRISTIAN WIDEMANN
Responsable
du groupe formation
AFTI

■ Pourquoi une cellule formation au sein de l'AFTI ?

Notre réflexion sur la formation est née du besoin que nous avons eu de faciliter, à un moment donné, le reclassement du personnel de back-office, soit parce qu'il n'était plus en phase avec les évolutions de la place, soit parce qu'une restriction forte d'effectif s'imposait. Il s'agissait essentiellement de personnes qui avaient entre dix et quinze ans d'expérience et qui, du fait de l'automatisation du traitement, éprouvaient le besoin de se recycler dans de nouveaux métiers. Parallèlement, nous nous sommes aussi très vite aperçus qu'il n'existait pas de formation de bon niveau pour les métiers de back-office. Or, nous avons un besoin important de jeunes de niveau Bac+2 ayant trois à quatre ans d'expérience auxquels nous aurions pu offrir les bases des métiers de back-offi-

ce. Ce constat nous a conduit dans un premier temps et en partenariat avec le CFPB, à créer, dans le cadre d'une formation continue de quinze mois, un cycle de formation supérieure de back-office. Très rapidement et alors que nous visions à l'origine

une cible de niveau Bac+2, les inscriptions se sont essentiellement établies à des niveaux bien supérieurs à nos esti-

mations à Bac+3 ou Bac+4. Cette dérive venait nous signifier l'absence de formation supérieure pour ce type de métier.

■ Y a-t-il du côté des jeunes une véritable demande de formation ?

De façon paradoxale, nous éprouvons de réelles difficultés à recruter un nouvel auditoire. Nos métiers souffrent d'un déficit d'image assez important, à l'inverse des métiers du front. Ces métiers évoluent tellement vite qu'il faut savoir faire preuve de compétences techniques fortes ainsi que de grandes facilités d'adaptation.

■ Quels sont vos besoins de recrutement ?

Il est très difficile à l'heure actuelle de définir à combien se chiffrent les effectifs de back-office. Certains grands établissements annoncent des besoins importants de cinquante à soixante personnes par an, aussi bien des informaticiens, des fiscalistes que des comptables.

Nous venons de lancer une enquête auprès des responsables de back-office, des DRH et des responsables de formation, pour justement tenter d'évaluer ce besoin à moyen terme. L'objectif de cette étude est également de délimiter des contours communs à cette notion de «métiers de back-office». D'un établissement à un autre, les métiers ne sont pas forcément identiques. Ceux qui n'ont pratiquement pas de middle-office considèrent qu'ils ne font que du back, ou au contraire, ceux qui sous-traitent l'essentiel de leurs opérations, estiment qu'ils n'ont que du middle-office. Il y a donc toute une réflexion à mener sur cette répartition des métiers.

«Certains grands établissements annoncent des besoins de recrutement de cinquante à soixante personnes par an.»

■ D'où vient cette diversité des métiers ?

Les mouvements de concentrations en cours et qui s'accéléreront avec l'ouverture européenne, y sont pour beaucoup. Vous avez, d'une part, ce que l'on pourrait appeler les « usines à titres » qui sont les seules capables d'absorber une production lourde et onéreuse et d'autre part, des établissements de taille plus modeste qui se positionnent sur des stratégies de niche. D'un côté de la chaîne, vous trouvez donc des établissements peu nombreux qui assurent le traitement de masse avec tout ce que cela suppose en termes de documentation et de suivi des évolutions juridique et économique. De l'autre, ceux qui filialisent cette activité ou qui la sous-traitent auprès des grands établissements. Selon une étude que nous avons menée au sein de l'OCBF auprès de ses adhérents, sur 42 qui ont répondu, 38 disent offrir une prestation titre à leur clientèle et plus de 70 % sont sous-traités. Cela signifie que ces banques ont fait le choix de laisser à un grand confrère le traitement de masse

et qu'elles ont conservé la relation commerciale directe en offrant un service de gestion personnalisée. En termes de métier, cette évolution se traduit par un besoin de personnels de back-office beaucoup plus polyvalents que par le passé et notamment susceptibles d'opérer un suivi du sous-traitant lui-même.

■ Pourquoi avoir fait le choix d'une licence professionnelle ?

En interrogeant les professionnels sur leurs besoins, il est apparu que leur volonté n'était pas d'avoir nécessairement des jeunes opérationnels tout de suite, mais d'avoir des jeunes qui disposaient de connaissances de bases suffisamment pointues dans les domaines techniques pour se mettre au courant et être opérationnels dans des délais très brefs. C'est aussi pour cette raison que la licence doit être ouverte à des étudiants d'horizons très distincts en langue, en droit ou en comptabilité. ■

Q. F.